



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserv
Monit
belg



23144158

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

02 NOV. 2023

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0876 125 675

Nom(en entier) : **DU DEBUT A LA FAIM**

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue de Brouckère 31 - 7100 La Louvière

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Le 30 octobre 2023, s'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société privée à responsabilité limitée DU DEBUT A LA FAIM.

Présence

Sont ici présents les actionnaires de la société

- Madame SMETANA Joanna, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 85020948079, domicilié (e) à Rue Léopold Castelain à 7170 Fayt-Lez-Manage, détenant 186 part(s) sociale(s) ou action(s).

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- Procéder au transfert du siège social à l'adresse suivante : Rue Kwatta 29/4 à 7170 Bois-D'Haine

Résolutions

- Procéder au transfert du siège social à l'adresse suivante : Rue Kwatta 29/4 à 7170 Bois-D'Haine

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se clôture par la rédaction d'un procès verbal qui est signé par tous les associés.

SMETANA Joanna

Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto :	Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso :	Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").